

Le Grand Narbonne investit 2,7M€ pour la réalisation de la station d'épuration intercommunale de Raïssac-d'Aude / Villedaigne, la mise en place des réseaux et la réhabilitation du poste de relevage de Villedaigne

Le Grand Narbonne, dans sa compétence eau et assainissement, mène un programme de travaux ambitieux pour garantir un service performant à destination de ses administrés et protéger l'environnement. Ainsi, depuis 2014, la Communauté d'agglomération a investi quelque 37 M€ pour la création de quatre nouvelles stations d'épuration (Cuxac-d'Aude, Leucate la Franqui, Marcorignan / Néviau et Pouzols/Sainte-Valière) et prévoit en 2019 la construction des stations intercommunales de Raïssac-Villedaigne et d'Argeliers-Mirepeïssat pour un montant global de plus de 7M€.

Pose de la première pierre de la station d'épuration intercommunale de Raïssac-d'Aude / Villedaigne

Les stations d'épuration de Villedaigne et Raïssac-d'Aude étant à la fois **vétustes et sous-dimensionnées**, le Grand Narbonne a fait le **choix de créer une station d'épuration intercommunale** dont la construction est lancée en janvier 2019.

Avec une capacité de **1 400 équivalents habitants**, la nouvelle station d'épuration est dimensionnée pour assurer le traitement des eaux usées des habitants des deux communes et répondre à leur évolution démographique. Les eaux usées seront traitées par la **technologie des disques biologiques**, un **procédé simple en fonctionnement et économique**. Le traitement des eaux usées se fait grâce à l'utilisation de disques en plastique sur lesquels les bactéries sont fixées. Ces disques sont immergés de moitié dans un bassin dans lequel ils tournent. Lors de la période d'immersion, les bactéries dégradent la matière organique des eaux usées.

Ce traitement se réalise **en espace clos et nécessite une faible emprise foncière**. Les équipements électriques ont été surélevés afin de limiter les dégradations en cas d'inondation.

Un investissement global de 2,7 M€

La communauté d'agglomération investit **1,6 M€ pour la construction de la nouvelle station d'épuration** auquel s'ajoute **1,1 M€ pour la construction des réseaux de transfert et la réhabilitation du poste de relevage de Villedaigne**.

En effet, le nouveau bâtiment sera **implanté sur le site de la station d'épuration existante de la commune de Raïssac-d'Aude**. Cela nécessite la mise en place de **réseaux de transfert des eaux usées du poste de relevage de Villedaigne** vers le nouvel équipement ainsi que la **création de conduites de rejet des eaux traitées vers l'Orbieu**. Les réseaux de transfert des eaux usées, soit plus de **3 100 mètres linéaires**, ont été réalisés sur une **période de huit mois en 2018**.

Par ailleurs, le Grand Narbonne va entreprendre la **réhabilitation du poste de relevage de Villedaigne** pour assurer un acheminement efficace des eaux usées de Villedaigne vers la nouvelle station d'épuration. Cette réhabilitation comprend notamment le **remplacement des pompes existantes** afin d'assurer un débit des eaux usées de 22,3 m³/heure.

Un chantier de 12 mois

La construction de la station d'épuration est estimée à dix mois avec une mise en eau prévue en octobre 2019. Une fois que les effluents à traiter seront basculés sur la nouvelle station de traitement, la mise en fonctionnement et tests des nouveaux équipements, estimée à deux mois, pourra débuter. Enfin, après avoir été vidés, les ouvrages des deux anciennes stations d'épuration seront démolis et les terrains remis en état.

L'entretien de la station d'épuration sera assuré par la régie du Grand Narbonne.

Le chantier en bref

Chantier de la station d'épuration :

Les entreprises :

SAUR, GILS, SALES, ECHO TP,

Maîtrise d'œuvre : PRIMA,

SPS : LESUEUR MEUNIER

Financement station d'épuration : 1,6 M€

Agence de l'eau : 240 000 €

Conseil départemental : 240 000 €

Grand Narbonne : 1 080 000 €

Durée des travaux : 12 mois

Mise en eau : octobre 2019

Chantiers des réseaux de transfert et la réhabilitation du poste de relevage :

Les entreprises :

CATHAR, SADE, SALES, COLAS,

Maîtrise d'œuvre : PRIMA,

SPS : SOCOTEC

Financement des réseaux : 1,1 €

Agence de l'eau : 468 000 €

Conseil départemental : 338 500 €

Grand Narbonne : 273 500 €

Durée des travaux : 8 mois réalisés en 2018



Contact presse

Marjorie Téna

Service communication du Grand Narbonne

m.tena@legrandnarbonne.com

04 68 65 40 76